

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01013

Numéro SIREN : 512 642 919

Nom ou dénomination : A L'ENTREPOT

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2020 sous le numéro de dépôt 315

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

A L'ENTREPOT

79 rue de la Baille

59242 Templeuve-en-Pévèle

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A L'ENTREPOT

Numéro RCS : 512 642 919

Numéro Gestion : 2009B01013

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse: parc d'Activités de la Planque 19 rue

Nicephore Niepce

59710 Pont-à-Marcq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/06/2018

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 13/01/2020

Sous le numéro : 315

Délivré à Lille-Métropole le 14 janvier 2020

Le Greffier,



Désignation de l'entreprise : Eurl A L'ENTREPOT

Adresse de l'entreprise 77 B RUE DE LA BAILLE

59242 TEMPLEUVE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*

12

Durée de l'exercice précédent*

12

Numéro SIRET*

5 1 2 6 4 2 9 1 9 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 0 0 6 2 0 1 8	N-1 13 0 0 6 2 0 1 7
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 142	305
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	7 907	13 488
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 984	303
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	10 809	1 391
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	15 125	4 625
TOTAL (II)		BJ	BK	77 436	20 112
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	137 046	117 405
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	45 173	29 444
	Autres créances (3)	BZ	CA	38 406	98 749
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	20 000	20 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	Disponibilités	CF	CG	14 939	18 756
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 790	30 658
	TOTAL (III)	CJ	CK	260 353	315 012
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	77 436	335 124

Reavos : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété :

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise : Eurl A L'ENTREPOTNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50.000.....)	DA	50 000		50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(360 523)		(406 655)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	20 316		46 132
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	(290 207)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	62 523		68 966
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	415 148		497 889
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 945		45 993
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 574		30 217
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 965		2 583
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	579 154		645 647
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	288 947		335 124
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	323 182		298 840
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Eur l A L'ENTREPOT

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	966 744	FB		FC	966 744	980 019	
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	966 744	FK		FL	966 744	980 019	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	144		
	Autres produits (1) (11)					FQ	11	18	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	966 899	980 037	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	712 969	670 149	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(19 640)	(11 517)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 000	1 630	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	137 090	155 855	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 088	55 453	
	Salaires et traitements*					FY	67 699	63 424	
	Charges sociales (10)					FZ	26 046	25 855	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION {	Sur immobilisations {		- dotations aux amortissements*		GA	8 754	7 302	
				- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 832	10 533	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	943 839	978 686	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	23 061	1 350	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	47	108	
	Total des produits financiers (V)					GP	47	108	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 061	3 280	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	3 061	3 280	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 013)	(3 172)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 047	(1 822)	

Désignation de l'entreprise : Eurl A L'ENTREPOT

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	268	55	532	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	268	55	532	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		7	578	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		7	578	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	268	47	954	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	967 215	1 035	676	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	946 899	989	544	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	20 316	46	132	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY				
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP				
	{ - Crédit bail immobilier	HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	144			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	16 189	15	743	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 2 602 obligatoires A9 13 587					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
	CREANCES DETTES AMORTIES		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
				268		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

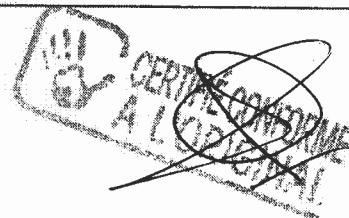
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			990
Installations générales agencements aménagements des constructions	69 980		1 417
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 064		
Installations générales agencements aménagements divers	7 899		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 921		4 329
TOTAL	83 864		5 746
Prêts, autres immobilisations financières	4 625		10 500
TOTAL	4 625		10 500
TOTAL GENERAL	88 794		17 236

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 295	1 295
Installations générales agencements aménagements constr.			71 397	71 397
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 064	3 064
Installations générales agencements aménagements divers			7 899	7 899
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 251	7 251
TOTAL			89 610	89 610
Prêts, autres immobilisations financières			15 125	15 125
TOTAL			15 125	15 125
TOTAL GENERAL			106 030	106 030

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		153		153
Installations générales agencements aménagements constr.	56 489	6 998		63 487
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 760	224		2 984
Installations générales agencements aménagements divers	7 754	76		7 830
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 676	1 303		2 979
TOTAL	68 678	8 601		77 280
TOTAL GENERAL	68 678	8 754		77 433

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	153				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 998				
Instal.techniques matériel outillage indus.	224				
Instal.générales agenc.aménag.divers	76				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 303				
TOTAL	8 601				
TOTAL GENERAL	8 754				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 125		15 125
Autres créances clients	45 173	45 173	
Impôts sur les bénéfices	2 876	2 876	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 937	1 937	
Débiteurs divers	33 593	33 593	
Charges constatées d'avance	4 790	4 790	
TOTAL	103 494	88 369	15 125

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 053	3 053		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	59 470	8 639	40 033	10 798
Emprunts et dettes financières divers	239 503	34 362	170 779	34 362
Fournisseurs et comptes rattachés	79 945	79 945		
Personnel et comptes rattachés	6 022	6 022		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 654	3 654		
Taxe sur la valeur ajoutée	7 825	7 825		
Autres impôts taxes et assimilés	1 073	1 073		
Groupe et associés	175 645	175 645		
Autres dettes	2 965	2 965		
TOTAL	579 154	323 182	210 812	45 160
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 363			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	89 456			

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

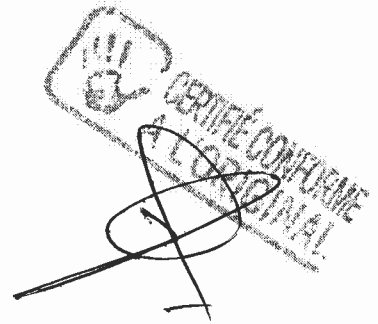
Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 053
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 513
Dettes fiscales et sociales	3 217
Total	19 784

A L'ENTREPOT
Société à responsabilité limitée

au capital de 50 000 euros

Siège social : PARC D'ACTIVITES DE LA PLANQUE
19 RUE NICEPHORE NIEPCE
59710 PONT A MARCQ
512642919 RCS LILLE METROPOLE



PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 DECEMBRE 2018

L'an DEUX MILLE DIX HUIT,
Le 22 DECEMBRE,
A 20 heures,

Monsieur THIERRY DEFRAEYE,

demeurant 87 RUE DU SAUT DU LOUP 59710 MERIGNIES,

Propriétaire de la totalité des 1000 parts sociales de 50 euros composant le capital social de la société A L'ENTREPOT,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur THIERRY DEFRAEYE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 30 juin 2018.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 20 315,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 315,83 euros
Absorption des pertes antérieures	20 315,83 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

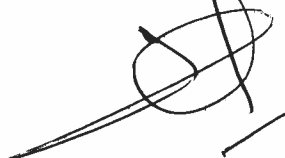
TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018 :

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

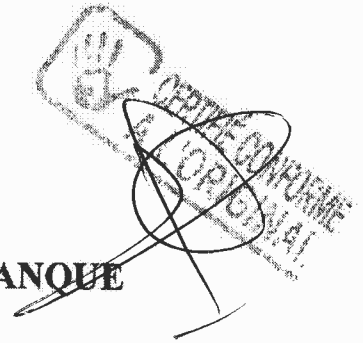
De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

THIERRY DEFRAEYE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'T' and 'D' followed by a horizontal line.

A L'ENTREPOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros

Siège social : PARC D'ACTIVITES DE LA PLANQUE
19 RUE NICEPHORE NIEPCE
59710 PONT A MARCQ
512642919 RCS LILLE METROPOLE



RAPPORT DE LA GÉRANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 juin 2018

Le soussigné THIERRY DEFRAEYE, associé unique et gérant de la société A L'ENTREPOT, a établi le présent rapport en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 966 743,75 euros contre 980 018,51 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,35%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 155,47 euros contre 18,18 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 755,17%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 694 329,06 euros contre 660 262,36 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,16%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 137 090,24 euros contre 155 855,21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -12,04%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 088,28 euros contre 55 453,11 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -85,41%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 67 698,58 euros contre 63 424,44 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,74%.

Le montant des charges sociales s'élève à 26 045,90 euros contre 25 855,48 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,74%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2,00 contre 2,00 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 8 754,12 euros contre 7 302,40 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 19,88%.

Le montant des autres charges s'élève à 1 832,34 euros contre 10 533,32 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -82,60%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 943 838,52 euros contre 978 686,32 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,56%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 23 060,70 euros contre 1 350,37 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1607,73%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -3 013,31 euros (-3 172,17 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 20 047,39 euros contre -1 821,80 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1200,42%.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de 268,44 euros contre 47 953,55 euros pour l'exercice précédent, l'exercice clos le 30 juin 2018 se traduit par un bénéfice de 20 315,83 euros contre un bénéfice de 46 131,75 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -55,96%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 20 315,83 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 315,83 euros
------------------------	-----------------

Absorption des pertes antérieures	20 315,83 euros
-----------------------------------	-----------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -290 206,94 euros.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

Fait à TEMPLEUVE
Le 5 DECEMBRE 2018

THIERRY DEFRAEYE
Associé Unique et Gérant

